

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

*Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)*

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SIKASSO
Cercle de Sikasso
Commune rurale de Farakala

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE FARAKALA

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Décembre 2005

I. MONOGRAPHIE SOMMAIRE DE LA COMMUNE

1.1. Historique de la commune

La commune de Farakala comme la plupart des communes rurales du Mali a été créée par la loi N° 96-059 du 04 novembre 1996. Elle est composée de 12 villages qui sont : Farakala I, Farakala II, Fokognuma-diassa, Kalifabougou, Gniriwani, Nangola, Kandiadougou, Oussélékédiassa, Ifola, Notanso, M'Pédougou, et Wayéré.

La commune de Farakala véritable carrefour d'échanges, est habitée par une population essentiellement Sénoufo, avec la présence de quelques ethnies comme : le Minianka, le Dogon, Sarakolé, Bambara et Peulhs.

la population totale de la commune est de 6546 habitants selon le recensement de la population et de l'habitat de 1996. Sa superficie est de 474 km².

1.2. Milieu physique

a. Limites géographiques de la commue

La commune Rurale de Farakala est située dans la partie Ouest du cercle de Sikasso. Elle est limitée :

- à l'est par la Commune de Natien ;
- au nord à l'ouest par la commune de Kapolondougou ;
- au sud par la commune de Kolokoba.

Le chef lieu de la commune est Farakala qui est situé sur la route nationale 7 et à 37 km de la ville de Sikasso.

b. Relief et végétation

Le climat : la commune Rurale de Farakala est située dans la zone soudano sahélienne avec une pluviométrie annuelle d'au moins 1 200 mm de pluie. Trois saisons sont distinguées dans la zone. Il s'agit de :

- la saison sèche et froide de Novembre à Février,
- la saison sèche et chaude de Mars à Avril,
- et la saison pluvieuse de Mai à Octobre.

Les températures moyennes minima et maxima sont respectivement de 19°C à 38°C .

Le relief : il comprend un ensemble de collines , de plateaux et quelques dépressions.

La végétation est dominée par certains grands arbres comme le néré, le karité ;le baobab, le caïllédrat, le boubou le kapokier, le lingué, le fromager, le wolo...

c. La faune et la flore

La Commune de Farakala a encore quelques potentialités de réserves en gibiers tel que : Antilope, Singe, porc-épic, phacochère, Sanglier, gorilles, biches.

Des oiseaux variés comme les pintades, les perdrix ,les éperviers, les canards sauvages etc. sont aussi perceptibles dans la brousse.

1.3. Organisations socio-professionnelles

Dans la commune de Farakala, les organisations suivantes existent :

- les associations villageoises(12 AV) pour la culture du coton et vivres,
- les Associations des Jeunes(AJ .),

- les Associations des femmes (AF) autour des questions de tontines, de ton de culture, moulin, et un peu le maraîchage,
- l'Association des parents d'élèves (APE). ASACO ; Association des chasseurs ;
- la coopérative des femmes pour l'assainissement.

Les structures d'appui au développement sont : la CMDT, le CCC, ACGC , AADEC, Corps de la paix, CD.

1.4. Economie

Elle est essentiellement dominée par l'agriculture et l'élevage. Cependant, quelques artisans ont fait leur apparition ces dernières années dans la commune ; leurs activités reposent sur la menuiserie, la tôlerie, etc.

1.5. Religion

Les religions pratiquées dans la commune sont : l'islam, le christianisme et l'animisme.

1.6. Milieu humain

La Population / démographie Taille de la population

La Population /démographie par tranche d'âge se présentait comme suit en 1996:

VILLAGE	AGES	SEXE		TOTAL
		MAS CULIN	FEMI NIN	
WAYERE	Moins d'un an	5	7	12
	1 à 13ANS	46	76	122
	14à17Ans	101	77	178
	18 à59 ans	42	39	81
	60 et plus	7	16	23
	Totaux	201	215	416
Kalifabougou	Moins d'un an	3	3	6
	1 à 13 ans	92	104	196
	14 à 17 ans	12	13	25
	18 à 59 ans	100	101	201
	60 et plus	18	20	38
	Totaux	225	241	466
Kandiandougou	Moins d'un an	5	5	10
	1à 13 ans	46	43	89
	14 à17 ans	169	243	412
	18 à 59 ans	32	26	58
	60 et plus	208	164	372
	Totaux	460	481	941
Ousséléké-Diassa	Moins d'un ans	2	4	6
	1 à 13ans	58	55	113
	14 à 17ans	10	14	24
	18 à 59ans	57	69	123
	60 et plus	12	9	21
	Totaux	139	148	287

		SEXE		
Nontasso	Moins d'un an	7	1	8
	1 à 13ans	51	56	107
	14 à 17ans	7	18	25
	18 à 59ans	69	55	124
	60 et plus	9	7	16
	Totaux	143	137	280
M'Pédougou	Moins d'un an	2	-	2
	1 à 13 ans	134	120	254
	14 à 17 ans	28	45	73
	18 à 59ans	135	150	285
	60ans et plus	27	19	46
	Totaux	326	334	660
Nangola	Moins d'un an	-	1	1
	1 à 13 ans	102	82	184
	14 à 17 ans	16	17	33
	18 à 59 ans	109	110	219
	60 ans et plus	14	10	24
	Totaux	241	220	461
Farakala I	Moins d'un an	10	5	15
	1 à 13 ans	192	186	378
	14 à 17 ans	62	50	112
	18 à 59 ans	183	171	354
	60 ans et plus	21	33	54
	Totaux	468	445	913
Farakala II	Moins d'un an	5	1	6
	1 à 13 ans	45	43	88
	14 à 17 ans	9	13	22
	18 à 59 ans	55	46	101
	60 ans et plus	6	10	16
	Totaux	120	113	233
Gniriwani	Moins d'un an	5	3	8
	1 à 13 ans	73	71	144
	14 à 17 ans	25	12	37
	18 à 59 ans	81	93	174
	60 ans et plus	16	14	30
	Totaux	200	193	393
Ifola	Moins d'un an	13	16	29
	1 à 13 ans	157	145	302
	14 à 17 ans	37	37	74
	18 à 59 ans	167	175	341
	60ans et plus	21	28	49
	Totaux	395	401	796

TOTAL	Population	
	H	F
	3039	3507
6546		

II. ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES

Les principales activités des populations sont : l'agriculture et l'élevage.

2.1.Agriculture

Les principales cultures céréalière dans la commune de Farakala sont : le maïs, le mil et le sorgho.

a. Potentialités agricoles de la commune

La commune de Farakala dispose de beaucoup de potentialités en matière agricole. Les principales spéculations de la commune sont : le mil, le sorgho et le maïs.

Pour la campagne 2005/2006, les productions prévisionnelle par village se présentent comme suit :

Village	Maïs		Mil		Sorgho		Production totale en tonnes
	ha	Production	ha	production	ha	production	
Farakala I-II	150	255 T	82	61,50 T	35	31,50 T	348 T
Ifola	260	442 T	68	51 T	75	67,50 T	560,500 T
M'pèdougou	60	102 T	50	37,50 T	36	32,40 T	171,900 T
Nangola	60	102 T	60	45 T	45	40,500 T	187,500 T
Gnirwani	50	85 T	55	41,250 T	45	40,500 T	166,750 T
Kalifabougou	57	96,900 T	37	27,750 T	32	28,800 T	153,450 T
Ousséléké Diassa	44	74,800 T	11	8,250 T	17	15,300 T	98,350 T
Fokognouma Diassa	78	132,600 T	22	16,500 T	10	9 T	158,100 T
Nontanso	64	108,800 T	22	16,500 T	15	13,500 T	138,800 T
Kandiadougou	131	222,700 T	135	101,250 T	30	27 T	350,950 T
Wayéré	50	85 T	60	45 T	21	18,900 T	148,900 T
TOTAL	1004	1706,800 T	602	451,500 T	361	324,900 T	2483 ,200 T

Commentaires : L'agriculture, première activité économique des populations de la commune, repose essentiellement sur les céréales (mil, maïs, sorgho), les fruits et les légumes. Ce tableau montre que la commune de Farakala est une zone à grande production de céréales. Cette production est-elle capable de couvrir les besoins de la population de la commune pendant une période de 12 mois ? Le tableau sur la quantité de céréales nécessaire à la population pendant une année donnée nous édifiera sur la question.

Besoins céréaliers des populations pour l'autosuffisance alimentaire

Village	Nombre d'habitants	Quantité de céréales nécessaire pour assurer l'autosuffisance alimentaire
Farakala I-II	1 146	343,800 T
Ifola	796	238,800 T
M'pèdougou	660	198 T
Nangola	461	138,300 T
Gnirwani	393	117,900 T
Kalifabougou	466	139,800 T
Ousséléké Diassa	287	86,100 T
Nontanso	280	84 T
Kandiadougou	941	282,300 T
Wayéré	416	124,800 T
Fokognoma Diassa		
TOTAL	6 546	1 963,800 T

Commentaires : L'analyse de ce tableau montre que la commune est excédentaire en matière de céréales. Chaque village de la commune doit se suffire sur le plan alimentaire. En dépit de cette production abondante, la commune est confrontée à d'énormes problèmes de sécurité alimentaire. Quelles sont ces difficultés et quelles sont les activités à mener pour les combattre ? Les chapitres sur les contraintes de la sécurité alimentaire de la commune et les objectifs spécifiques que la commune s'est fixée pour assurer la sécurité alimentaire nous édifieront sur la question.

b. Contraintes en matière agricole :

- la faiblesse des revenus des paysans entraînant la vente abusive de la production,
- le manque d'organisation des producteurs,
- la divagation des animaux,
- le tarissement précoce des marigots,
- le retard dans l'approvisionnement des intrants,
- le manque d'équipement des paysans.

Ces contraintes contribuent à dégrader le niveau de vie des populations dans la commune. En effet, la culture du coton qui est la principale culture de rente a connu ces dernières années d'énormes difficultés liées à la chute du prix sur les marchés mondiaux et à la restructuration de la CMDT.

2.2 Elevage :

Le cheptel communal se présente comme suit :

Villages	Cheptel			Parcs de vaccination
	Bovins	Ovins/caprins	Asins	
Farakala I-II	404	177	48	1
Ifola	147	41	18	0
M'pèdougou	123	12	9	1
Nangola	94	61	8	0
Gnirwani	82	41	9	0
Kalifabougou	86	40	10	1
Ousséléké Diassa	54	17	5	0
Nontanso	54	11	6	0
Kandiadougou	169	26	23	1
Wayéré	85	9	10	0
Fokognoma Diassa	82	7	8	0
TOTAL	1380	442	154	4

Commentaires : l'élevage bien que pratiqué sous sa forme extensive occupe une place importante dans l'économie des familles. Le cheptel comprend : 1380 bovins, 442 ovins – caprins, 154 asins.

Par ailleurs, en matière d'infrastructure pour l'élevage, la commune compte 04 parcs de vaccination.

Les autres activités économiques dans la commune reposent sur le commerce, l'artisanat, la pêche et la cueillette. Elles procurent à leurs pratiquants des revenus substantiels.

III. GRANDES ORIENTATIONS DU PLAN

Ce sont :

- Satisfaire les besoins alimentaires des populations de la commune,
- Pouvoir assurer l'approvisionnement des populations en céréales en période de soudure,
- Organiser la vente et l'achat des céréales dans la commune.

IV. OBJECTIF GLOBAL DU PLAN

Assurer la Sécurité Alimentaire dans la commune de farakala.

V. OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Assurer l'autosuffisance alimentaire pendant les douze (12) mois de l'année ;
2. Contribuer à l'augmentation des revenus des populations dans les cinq années à venir.

VI. STRATEGIES

Pour l'atteinte de chaque objectif spécifique déterminé, les activités suivantes seront menées :

Objectifs spécifiques	Activités à mener
Assurer l'autosuffisance alimentaire pendant les douze mois de l'année	<ul style="list-style-type: none">- former les populations à la gestion des stocks,- créer des banques de céréales dans la commune.
Contribuer à l'augmentation des revenus des populations dans les cinq années à venir	<ul style="list-style-type: none">- aménager des mares,- aménager des espaces pour le jardinage,- organiser les producteurs fruitiers,- promouvoir l'élevage du petit bétail (développer le petit crédit à l'endroit des femmes),- aménager des mares pour l'élevage de poissons.

VII. PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE

Objectif global	Objectif spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Montants	Sources de financement				Périodes					
						Commune	Conseil de Cercle	Etat	Partenaires	2006	2007	2008	2009	2010	
Assurer la Sécurité Alimentaire dans la commune de farakala.	Assurer un approvisionnement des populations de la commune en céréales pendant les douze (12) mois de l'année	Organisation de sessions de formation à la gestion des stocks	Deux sessions sont organisées à l'intention des populations sur la gestion des stocks	nombre de sessions organisées	1 000 000	500 000		500 000	-	X					
		créer des banques de céréales dans la commune	des banques de céréales sont créées	11 banques sont construites	33 000 000	33 000 000	-	-	-	X					
			11 banques équipées		20 000 000	4 000 000		16 000 000			X	X	X	X	
	Contribuer à l'augmentation des revenus des populations dans les cinq années à venir	Aménagement des mares de : Kalifabougou Wayere Nontanso Ifola M'Pedougou	Cinq mares sont aménagées dans la commune	Nombre de mares aménagées dans la commune	75 000 000	3 750 000	-	71 250 000	-	X	X	X	X	X	
			Aménagement de deux espaces pour le jardinage à Kalifabougou et Wayéré	20 hectares sont aménagés	Nombre d'hectares aménagés	1 000 000	1 000 000						X	X	
			Organisations des producteurs fruitiers	Un comité des producteurs fruitiers est mis en place	Mise en place du comité des producteurs fruitiers	200 000	200 000	-	-	-	X	X	X	X	X

		Intensification de l'élevage du petit bétail à l'endroit des femmes	L'élevage du petit bétail est intensifié dans la commune au près des femmes	Nombre de femmes pratiquant l'élevage de petit ruminant	500 000	500000	-	-	-	X				
		Organisation de sessions de formations aux femmes	Deux sessions sont organisées	Nombre de sessions organisées	500 000	500 000	-	-	-	X	X			
		Achat des alevins	Des alevins sont achetés pour les mares de : Wayéré Ifola Nontanso	Quantité d'alevins achetée	500 000	-	-	-	-			X	X	
TOTAL					131 700 000									